

A. *muš'i*; H. *mōša'*. « issue. » Racine, *yāsā'*.

A. *nabnit*, « génération, » de *bānāh*, formé comme *naftul*, « combat, » de *fatāl*.

Par des lettres adformatives, *ut*, *an* = *on*, *am* :

A. *malkut*; H. *malkut*, « règne, empire, » de *malik*, *mélek*, « roi. »

A. *re'ut*; H. *re'ut*, « domination, » de *ra'āh*.

A. *rištan*; H. *rišōn*, « le premier, » de *rō's*, « tête. »

A. *pikram*, « rebelle, » formé comme H. *'ulam*, « ce qui est devant. »

Notons en passant que cette dernière manière de former des substantifs et des noms en assyrien justifie l'explication donnée par plusieurs orientalistes d'un certain nombre de noms propres hébreux, où *am* est une simple terminaison, comme dans Miryam, « Marie, » nom de la sœur de Moïse et de la mère de Jésus-Christ.

Les noms ethniques se forment d'une manière analogue en assyrien et en hébreu, au masculin : en *ai* = *i*, au féminin : en *ti* ou en *it* :

A. *Kaldiai*, « Chaldéen; » H., *Išre'ēli*, « un Israélite. »

A. *Dur-sarkinaiti*, « Khorsabadienne, » *Akkadituv*, « Accadienne; » H. *Išre'ēlit*, « une Israélite, » *Misrit*, « Égyptienne. »

On forme en assyrien des substantifs par l'insertion de consonnes, comme *mīthus*, « combat, » de *mahaš*¹. Il existe en hébreu des noms de lieux composés de la même manière, comme *'Eštā'ōl*, de *šā'al*². Ce mode assyrien de composition

¹ Le *ḡ*, *rešch*, inséré, en arabe, *kurs'ya*, en araméen, *korsai*, et en phénicien, כרסי, ne l'est ni en assyrien, *hussu*, ni en hébreu כרסו, *kissé*, « trône. »

² Jos., xv, §33.

nous rend compte de l'étymologie de ce mot et autres semblables, dont on n'avait pu donner jusqu'ici aucune explication satisfaisante. Les Hébreux paraissent avoir perdu par la suite l'habitude de ce genre de formation, comme de celui du *am* final de *Miryam*¹.

Nous venons de voir, par l'exemple des noms ethniques, que le genre féminin s'exprimait en hébreu et en assyrien d'une façon semblable. Il en est de même pour la plupart des substantifs et des adjectifs, avec cette différence néanmoins que le *t* qui marque toujours le féminin en assyrien n'apparaît en hébreu qu'à l'état construit, c'est-à-dire, dans le cas où le mot a un complément, excepté dans quelques mots très anciens, comme :

H. *bat* pour *banat*; A. *bint* et *binit*, « fille. »

H. *'ahat*; A. *thit*.

Rien n'est plus propre que des exceptions de ce genre à établir la communauté d'origine.

A part ces vieux restes de formes chaldéennes, nous avons :

H. *mélek*, « roi, » *malkah*, « reine; » A. *malik*, « prince, » *malikat*, « princesse. »

H. *rab*, m.; *rabbah*, f.; état construit, *rabbat*, « nombreux; » A. *rabu*, m.; *rabit*, f., « grand. »

La forme ordinaire du pluriel masculin est en assyrien *i*, comme *maliki*, « les princes, » mais la désinence *im* du pluriel hébreu se rencontre aussi, surtout dans les anciens monuments (ce qui prouve que la terminaison *i* est une abréviation de *im*), par exemple, dans le vieux nom de *Assur-ris-ilim*, « Assur est le chef des dieux, » et dans la très ancienne inscription du roi babylonien Hammourabi :

¹ Schrader, dans la *Zeitschrift der deutschen morgenländischen Gesellschaft*, 1872, p. 208-215.

Su-mi-ir im u Ak-ka-di-im, « les Sumirs et les Accads ¹. »

Le pluriel féminin s'exprime ordinairement dans la langue assyrienne par la désinence *ât*, à laquelle correspond la désinence hébraïque *ôt* : A. *tihamât*, « mers ; » H. *tehomôt*, « abysses, abîmes. »

Le mot *'ab*, « père, » par une anomalie encore inexplicquée, prend au pluriel dans les deux langues la terminaison féminine, A. *abût*, H. *'abôt*.

Les substantifs exprimant les membres du corps qui sont doubles, les mains, les pieds, les yeux et les oreilles, ont également, en assyrien et en hébreu, une forme duelle particulière. Le duel est marqué dans l'écriture cunéiforme par deux clous verticaux, mais il est difficile d'en connaître la prononciation.

Le verbe assyrien a, à peu près, les mêmes temps que le verbe hébreu. M. Oppert, le créateur de la grammaire assyrienne, n'admet pas de parfait. Les autres assyriologues, à la suite de M. Schrader, de M. Sayce, croient à son existence ². Il est rare, néanmoins, et c'est l'aoriste qui est ordinairement employé. L'assyrien a un précatif. Dans les deux langues, les personnes, le genre, le nombre et les temps sont marqués par les mêmes pronoms ou les mêmes préformantes. On rencontre en assyrien quelques formes de plus qu'en hébreu pour les verbes, mais toutes les formes de cette dernière langue se retrouvent dans la première, sauf les formes passives appelées *puhal* et *hophal*.

Les mêmes classes de verbes, quiescents, gutturaux, defectifs, quadrilittères, sont communes aux deux langues. La répétition si fréquente en hébreu du verbe, à deux modes différents, pour donner plus de force à l'expression, est

¹ Ménant, *Inscription de Hammourabi*, lignes 11 et 12, p. 14.

² Voir A. H. Sayce, *The tenses of the Assyrian Verb*, dans le *Journal of the Royal Asiatic Society*, t. ix, 1877, p. 22-58.

aussi usitée en assyrien ; H. *'âsôh ya'âseh* ¹ ; A. *abussu ibbussu*, « faisant il fera. »

Enfin les particules, qui sont généralement les éléments le plus tardivement formés dans une langue, sont en grande partie les mêmes en assyrien et en hébreu. Citons seulement : A. *u*, *vu* ; H. *ve*, *u*, *va*, « et ; » A. *ki*, H. *ki*, « quand, parce que ; » A. *la*, *ul* ; H. *lo'*, *'al*, « non, » etc. ².

On voit que la ressemblance entre la langue d'Abraham et celle de la Chaldée est extrêmement frappante. Il est juste cependant de remarquer que les rapprochements que nous avons faits ne sont pas tous exclusivement propres à l'assyrien et à l'hébreu, mais qu'on peut les faire également, en partie, avec d'autres idiomes sémitiques, ce qui prouve qu'il a existé une première langue sémitique, source de tous les dialectes aujourd'hui connus. Cette langue-mère possédait déjà les notions dont le nom est semblable dans les diverses branches de la famille. Mais quels que soient les traits communs de l'assyrien et de l'hébreu, d'une part, des autres dialectes sémitiques, araméen, arabe, éthiopien, de l'autre, il est constant que les deux premiers ont entre eux une affinité plus étroite qu'avec aucun autre membre de la famille. Il est remarquable en particulier que l'assyrien ressemble plus à l'hébreu qu'à l'araméen ou syriaque, quoique le pays d'Aram fût limitrophe de l'Assyrie ³.

¹ Prov., xxiii, 5.

² Voir J. Oppert, *Grammaire assyrienne*, in-8°, Paris, 1860 ; J. Ménant, *Manuel de la langue assyrienne*, in-8°, Paris, 1880 ; Sayce, *An elementary Grammar of the Assyrian language*, in-4°, Londres, 1875 ; Norris, *Assyrian Dictionary*, 3 in-8°, Londres, 1868-1872 ; Schrader, dans la *Zeitschrift der deutschen morgenl. Gesellschaft*, 1872, p. 262-298 ; Frd. Delitzsch, *Assyrisches Handwörterbuch*, Leipzig, 1894.

³ Voici sur l'assyrien et ses rapports avec les langues sémitiques, les observations de M. Sayce, dans son *Assyrian Grammar for comparative purposes*, in-8°, Londres, 1872, p. 1-5 : « La langue assyrienne était parlée dans les pays arrosés par le Tigre et l'Euphrate. Elle était limitée au

Nous ne connaissons pas suffisamment les dialectes parlés

nord par les populations aryennes de l'Arménie et de la Médie, et à l'est par les dialectes touraniens d'Élam. A l'exception d'un ou deux mots douteux conservés par les auteurs classiques (voir plus haut, p. 158), tout ce qui nous en reste se trouve dans les inscriptions cunéiformes. Ces inscriptions, quoique fragmentaires, sont nombreuses et se rencontrent en Assyrie, en Babylonie et en Perse. Le caractère sémitique de la langue est indubitable. La richesse, l'antiquité et le caractère syllabique de son vocabulaire et de sa grammaire réclament pour elle, dans la famille sémitique, la place qui est attribuée au sanscrit dans les langues aryennes. L'assyrien a droit à cette place, parce qu'il nous fournit quelques-uns des plus anciens morceaux de la littérature sémitique. La simplicité de son système de voyelles démontre cette antiquité, aussi bien que les terminaisons qui indiquent les cas et qui sont identiques aux terminaisons de l'aoriste. Les langues sémitiques ont marqué leur dépérissement par la modification des trois voyelles primitives, les seules qu'on rencontre en assyrien et dans l'arabe littéral. Les nombreuses conjugaisons de l'assyrien, comme la forme du pronom personnel de la troisième personne et la première personne singulière du temps permansif, sont archaïques. Il en est de même de la mimmation et de l'usage du schaphel.

» L'assyrien a emprunté son syllabaire aux Touraniens, habitants primitifs de la Chaldée, et quoique cet emprunt ait eu de graves inconvénients, il a eu du moins le grand avantage de conserver la prononciation des voyelles assyriennes. Chaque caractère est syllabique comme en éthiopien.

» Les dialectes sémitiques qui ont le plus d'affinité avec l'assyrien sont l'hébreu et le phénicien. L'assyrien, comme ces deux derniers, a conservé les sifflantes; lesquelles ne sont pas changées comme en araméen; assyrien : *sal-si* = שלש, arabe ثلاث, araméen תלת, éthiopien *salastu*; ass. *irtsituv* = ארץ, araméen ארע, ass. *tsalulu* = צלל, arabe ظلل, araméen טלל, éthiopien *tsalala*; ass. *ziharu* = זכר, arabe ذكّر, araméen דכר, éthiopien *zacara*. Il exprime aussi plus complètement, comme eux, les voyelles, *katim*, = קבל, araméen *k'bal*. L'assyrien ressemble à l'hébreu et au phénicien par l'absence de l'état emphatique, par les pluriels construits, par les formes des pronoms personnels, par la possession d'une forme niphâl et par le caractère général de son vocabulaire.

» Après l'hébreu, c'est avec l'arabe que l'assyrien a le plus d'affinité. Comme l'arabe, il a conservé les désinences casuelles primitives des noms, quoique ces désinences, dans les inscriptions moins anciennes, aient commencé à perdre leur valeur stricte; il lui ressemble de même par les diverses modifications de formes de l'imparfait, par l'usage du participe,

par les Chananéens et les Phéniciens pour établir entre eux

par les conjugaisons, par la possession d'un duel pour le verbe, par la *mimmation* qui remplace, comme en hymiarite, la *nunnation* arabe, par la simplicité du système des voyelles et par la formation du précatif. L'assyrien ne possède pas cependant de pluriels rompus.

» Les affinités de l'assyrien avec l'éthiopien ne sont pas aussi grandes qu'on aurait pu l'attendre de la position similaire des deux langues, postes avancés, pour ainsi dire, de la famille sémitique, en contact perpétuel avec les populations non sémitiques qu'elles avaient dépossédées de leur sol primitif, employant une écriture syllabique qui allait de gauche à droite. Comme l'éthiopien, l'assyrien a divisé son imparfait en deux temps, il a adopté la forme gutturale du pronom de la première personne dans le temps permansif, il n'a pas d'article, il a emprunté plusieurs radicaux étrangers et a choisi quelques prépositions particulières.

» De toutes les branches de la famille sémitique, l'araméenne est celle qui diffère le plus de l'assyrienne. Dans la première, le système vocal est très maigre; dans la seconde, il est relativement simple et riche. Ces deux langues sont à peu près dans le même rapport que le sanscrit et le latin... Nous avons déjà remarqué que les consonnes assyriennes ressemblent à celles de l'hébreu, non à celles de l'araméen; comparez תרוך et *sané*... Le vocabulaire assyrien se distingue aussi d'une manière frappante comme non araméen. Ainsi nous avons לקה au lieu de קבל et מלך plutôt que שלם, *ab-lu*, (יבל) et *binu* au lieu de בך... D'autres traits de différence entre l'assyrien et l'araméen sont l'absence, dans le premier, de l'état emphatique, c'est-à-dire de l'article placé à la fin du mot, la formation du passif par un changement de voyelles, le manque de temps composés, l'emploi de *isu* au lieu de ארת et la rareté des substantifs exprimant des idées abstraites à l'aide des désinences... Les seuls points de ressemblance entre les deux langues sont l'existence d'un *schaphel* et d'un *aphel* (on trouve en hébreu des traces d'un *schaphel*), l'emploi d'*ana* avec l'accusatif comme לי en araméen (comparez II Chron., xvii, 5; Esd., viii, 16) et la formation du précatif.

» Les particularités propres à la langue assyrienne sont le changement d'une sifflante en liquide devant une dentale, ainsi que la forme du pronom personnel de la troisième personne, qu'on rencontre cependant aussi dans l'Arabie méridionale; l'usage développé des conjugaisons secondaires avec insertion d'une dentale, la division de l'imparfait en aoriste, présent et futur, et la terminaison des adverbes, *is*... Les dialectes assyrien et babylonien diffèrent à quelques égards. Ainsi le *p* assyrien devient *b* dans le dialecte du sud, par exemple Sardanapale et Mérodach-Baladan; *usse-*

et l'hébreu une comparaison rigoureuse¹. Ils avaient cer-

pi-sa assyrien, et *u-se-bi-is* babylonien, *episu* assyrien et *ebisu* babylonien; *s* devient *sch* : comparez בלשאצר et סרגון, comme dans la prononciation des Éphraïmites du nord (Juges, xii, 6); *k* est changé en *c* et *g*, comme dans *katu*, « main, » en assyrien, *gatu* en babylonien; *y* remplace quelquefois *z* (ז), par exemple, *ri-e-su* pour *ri²-i-su* « tête, » *er-zi-tiv* pour *ir-tsi-tiv*, « terre, » qui est aussi un exemple du changement de *z* en *z*...; *lu* est employé devant les substantifs comme dans l'assyrien vulgaire, et généralement le babylonien présente une plus grande abondance de voyelles et une préférence marquée pour la *mimnation*.

» L'assyrien lui-même a très peu changé depuis les inscriptions les plus anciennes jusqu'aux plus récentes. *Nabiuw* est devenu *Nabuv*. Les inscriptions d'Assurbanipal offrent des irrégularités grammaticales comme *sal-la-ti*, « butin, » pour *sal-la-at*, et *ik-su-du*, pour le duel *ik-su-da*. Le redoublement des lettres est fréquemment omis... Le langage s'est aussi un peu corrompu dans la bouche du peuple, et nous rencontrons quelques traces de cette corruption dans les contrats privés et même dans quelques inscriptions royales... *u* est changé en *i*, etc. Pendant la période perse, l'assyrien subit des changements considérables : de nouveaux mots furent introduits, tels que *birid*, « parmi, » *uku*, « peuple, » originairement accadiens, etc. » Cf. Haupt, *Studies on the comparative Grammar of the Semitic languages with special reference to Assyrian*, dans le *Journal of the Royal Asiatic Society*, Londres, 1878, t. x, part. 2.

¹ Voir Schröder, *Die Phönizische Sprache*, in-8°, Halle, 1869. — M. Schröder soutient d'ailleurs une opinion fautive, comme nous croyons l'établir solidement ici, quand il prétend qu'Abraham, après son arrivée en Palestine, abandonna sa propre langue pour adopter celle des Chananéens. *Ibid.*, p. 7. Il s'appuie sur l'autorité de Joseph Scaliger, *In Festi libros de verborum significatione, castigationes*, in-8° (Paris), 1675, voce *Europa*, p. lvi, et d'Albert Schultens, *Institutiones ad fundamenta linguæ hebraicæ*, in-4°, Leyde, 1737, p. 6, mais il y a lieu d'être surpris d'une pareille citation, car elle n'est nullement en sa faveur. Si ces deux savants admettent justement la ressemblance du phénicien avec l'hébreu, ils ne pensent pas pour cela que le second dérive du premier et ils ne disent pas un seul mot en ce sens. Scaliger remarque uniquement qu'une même expression a la même signification en hébreu et en phénicien. Schultens dit simplement à l'endroit indiqué : « Obiter moneo non satis prudenter negari veterem Cananæam sive Phœniciam [linguam] ejusdem cum Hebræa indolis et originis fuisse. » Immédiatement avant il a dit que la langue hébraïque est celle « quæ ab Hebræo per Phalegum et Abrahamum

tainement avec ce dernier une grande ressemblance. Quelques savants ont voulu l'expliquer en supposant qu'Abraham avait porté en Palestine la langue sémitique, mais cette hypothèse n'est pas admissible. Comment une seule famille aurait-elle pu imposer sa manière de parler à tout un peuple? Les noms propres tranchent d'ailleurs la question : les noms d'hommes et de lieux, à l'arrivée d'Abraham, sont déjà sémitiques. M. Schrader en conclut que la langue chananéenne était primitivement la même que celle de la Chaldée et que c'est des bords de l'Euphrate que les Chananéens s'étaient rendus sur les bords du Jourdain¹. F. Robiou pense que les habitants des rives de la Méditerranée avaient d'abord un idiome spécial et que cet idiome fut supplanté par le sémitique, sous le coup d'invasions sémitiques, à la suite de la conquête². Quoi qu'il en soit, le phénicien se distinguait par plusieurs traits de l'assyrien : il influa d'ailleurs certainement sur la langue des Israélites et l'influence de ce nouveau milieu nous explique les différences qui existent entre l'hébreu et l'assyrien.

Ces différences, produites par le contact inévitable du petit nombre d'émigrants de Chaldée avec les Chananéens qui formaient la masse de la population de la Palestine, durent s'introduire dans la langue dès le temps des patriarches, lorsque ces nouveaux émigrants vivaient comme con-

in linea sancta ad Hebræos fuit transmissa. » — Malgré d'étroites affinités, l'hébreu et le phénicien ne sont pas identiques : ils ne diffèrent pas seulement par la prononciation, ils diffèrent aussi par les particularités dialectales. Ainsi le phénicien a l'article אל, 'al, et le verbe כון, kôn, « être, » comme l'arabe, au lieu de l'article ה, ha, pour הל, hal, et du verbe היה, hâyâh, comme en hébreu. Cf. Grätz, *Geschichte der Juden*, t. 1, p. 92. Kôn qui exprime l'idée d'être en phénicien, en arabe et en éthiopien, signifie « établir » en hébreu et aussi en assyrien.

¹ Schrader, *Die Keilinschriften und das alte Testament*, p. 384.

² Robiou, *L'histoire de la Chaldée et de l'Assyrie*, dans la *Revue des questions historiques*, t. x, octobre 1871, p. 356-357.

fondus au milieu des indigènes; mais elles n'ont pas effacé l'empreinte de son origine; dès lors, après avoir subi ces premiers changements, elle devint fixe et en quelque sorte immobile, participant à la stabilité de tout ce qui appartient à l'Orient.

On a essayé souvent de nier cette espèce d'immutabilité de la langue hébraïque à ses diverses époques, afin de battre en brèche l'antiquité et l'authenticité du Pentateuque. Le fait que la langue assyrienne est restée sensiblement la même pendant une période de deux à trois mille ans, qu'embrassent les inscriptions connues¹, montre que l'hébreu a pu, lui aussi, se conserver à peu près sans changement durant des siècles et qu'on n'a pas le droit de dénier à Moïse la composition du Pentateuque, parce que la langue de ce livre est trop semblable à celle des Psaumes et des prophètes. Si l'assyrien a pu se maintenir si longtemps sans changer, l'hébreu, qui lui ressemble en tant de points, comme nous venons de le voir, l'a pu également, quand il a été fixé par l'écriture du temps de Moïse, et qu'à partir de cette époque le peuple qui le parlait n'a plus été mêlé comme auparavant, jusqu'à la captivité, avec aucun autre peuple².

La langue arabe écrite est restée aussi la même pendant un temps non moins long, et quoiqu'elle se soit insensiblement modifiée dans la langue parlée, ces modifications sont légères, et sur les lèvres des Bédouins qui dressent leurs tentes dans les déserts de l'Arabie, les voyageurs retrouvent encore un grand nombre de formes antiques³.

¹ Voir plus haut, p. 428.

² Sur la fixité de la langue hébraïque, voir H. Ewald, *Ausführliches Lehrbuch der hebräischen Sprache*, 7^e édit., in-8°, Goettingue, 1863, p. 21; E. Renan, *Histoire des langues sémitiques*, 5^e édit., 1878, p. 130-131.

³ J. L. Burckhardt, *Travels in Arabia*, 2 in-8°, Londres, 1829, Append. VIII, t. II, p. 410-413; Id., *Notes on the Bedouins and Wahabys*, 2 in-8°,

Mais la démonstration la plus concluante de la stabilité de l'hébreu, c'est sa fidélité à la langue de son berceau, le souvenir, pour ainsi dire, ineffaçable qu'il en a gardé toujours.

Les rapprochements que nous venons d'accumuler et qu'il serait facile de multiplier encore, le montrent surabondamment : la langue parlée par Abraham, le père des Hébreux, est d'origine chaldéenne; ce point demeure établi d'une manière incontestable. Si toutes les preuves que nous avons déjà rapportées ne suffisaient point celles qu'il nous reste à indiquer brièvement seraient, à elles seules, décisives.

On trouve dans l'assyrien, et dans l'assyrien seulement, l'explication de quelques idiotismes de la langue hébraïque dont le secret avait échappé jusqu'ici aux plus habiles orientalistes. Ainsi le chiffre « onze », 'astê 'ásâr, avait toujours défié les plus pénétrants¹. On savait que 'ásâr signifie dix, mais aucun idiome connu ne permettait d'expliquer 'astê. La découverte de l'assyrien a éclairci le mystère :

Londres, 1831, t. I, p. 373; Wallin, dans la *Zeitschrift der deutschen morgenländischen Gesellschaft*, 1851, t. V, p. 1 et suiv.; t. VI, p. 190 et suiv.; 369 et suiv.; t. XII, p. 673 et suiv.; Palgrave, *Narrative of a journey through Arabia*, Londres, 1865, t. I, p. 463 et suiv.

¹ On avait imaginé toutes sortes d'explications bizarres pour résoudre cette énigme. Personne n'avait soupçonné la véritable origine. Rabbi Jona y voyait une contraction de עשר עשרי עשר, 'ad šetê 'ásâr, 'ad étant contracté en עשרי. « jusqu'à douze, » arrivant près de douze, mais n'y parvenant pas, c'est-à-dire, onze. Les savants rabbins Aben Esra et Kimchi ont ainsi compris l'origine de ce nombre : « עשר עשרי עשר astê 'ásâr est undecim, idque ita appellatur quoniam id est quod cogitatione concipit numerans et initium ejus quod in animum inducit numerare post decem, nam denarius numerus finem facit numerandi. » Ce que le lexicographe hébreu Simonis expose ainsi : « 'astê 'ásâr, proprie cogitationes ultra decem, hoc est numerus cogitatione sive mente concipiendus, quum præcedentes numeri ad digitos numerarentur. » « Parum hercle probable, dit Gesenius, *Lexicon hebraicum*, édit. Migne, p. 493, quanquam meliora non suppetunt. » Voir David Kimchi, *Thesaurus linguæ sanctæ*, édit. Robert Étienne, 1548, p. 948; Simonis, *Lexicon manuale*, sub voce, édit. B. Wiener, in-8°, Leipzig, 1828, p. 758.

'asté ou estin est un mot qui signifie « un, » de sorte que 'asté 'ásâr¹ est simplement « un et dix, » ou « onze. » — Le man, manu, pronom interrogatif, d'où a été tiré le nom de la « manne², » s'est perdu plus tard en hébreu, mais il s'est toujours conservé en assyrien. — L'étymologie de me'ôd, « beaucoup, » qui était inconnue et par conséquent très contestée, est également expliquée par la racine madu, « être nombreux. » De même que madu n'a laissé en hébreu que le mot me'ôd, de même 'asaru, « être droit, bon, heureux, » n'a laissé que le mot 'asré, « béatitude, bonheur de, » équivalant à « heureux celui ou ceux qui. » Ici encore l'assyrien seul nous rend compte de l'expression hébraïque³.

¹ M. Sillem a fait remarquer que le mot 'asté 'ásâr, comme le mot ablu, est un indice d'antiquité dans le Pentateuque. Voir plus haut, p. 290. « Delitzsch, dit-il, *Smith's Genesis*, p. 279, reconnaît que cette expression est employée dix-neuf fois, et le plus souvent dans les parties dites élohistes, lesquelles, d'après les critiques modernes, sont postérieures à la captivité et ont peut-être Esdras pour auteur; il regarde comme un « hasard singulier » (*neckischer Zufall*) que cette *crux interpretum* se rencontre précisément dans ces passages, comme s'il voulait donner à entendre que ce mot indique une plus haute antiquité. » *Das alte Testament in Lichte der assyrischen Forschungen*, p. 40.

² Exod., xvi, 15.

³ Après avoir montré les similitudes, nous devons résumer aussi les différences qui distinguent l'hébreu et l'assyrien. « L'assyrien diffère de l'hébreu, dit M. Sayce, principalement par l'usage rare du parfait et du *vav conversif*, par l'absence d'article, excepté peut-être du temps des Achéménides, par son pluriel, par l'usage étendu des conjugaisons secondaires, par la substitution du *paël* au *piel*, par l'absence des prépositions inséparables et, excepté dans les inscriptions les plus récentes, du préfixe de l'accusatif. Le féminin se termine toujours en *t*, comme dans l'arabe littéral, l'éthiopien et le phénicien, pour le substantif et pour le verbe. Le phénicien et le moabite, tel qu'il a été trouvé dans l'inscription de Méša, doivent être rangés avec l'hébreu. — Quant au phénicien, il ressemble à l'assyrien par l'usage rare de l'article et du *vav conversif*, par l'emploi du participe pour les temps, par la substitution du pronom relatif ו pour אשר; » [cette substitution se rencontre aussi dans la Bible], « par la forme ancienne du suffixe féminin ת au lieu de ה. Le plus souvent cependant, quand le phénicien et l'hébreu

Terminons ces observations, si importantes pour les origines hébraïques¹, par un dernier rapprochement. On sait qu'un des traits les plus caractéristiques de la poésie hébraïque, c'est ce qu'on appelle le « parallélisme », c'est-à-dire la répétition symétrique de la même pensée sous deux formes différentes, le plus souvent synonymiques, quelquefois antithétiques². Aucune langue orientale ne nous offrait cette forme de poésie. Nous venons de la trouver dans les débris poétiques que nous ont laissés Ninive et la Chaldée.

« On peut voir, dit M. Sayce, par le spécimen suivant de psalmodie, lequel est purement assyrien, que la poésie assyrienne correspond à la poésie hébraïque, qu'elle était caractérisée par le même parallélisme et qu'elle se plaisait aux mêmes jeux de mots :

Première strophe.

1. *Ilu Ussur bel 'a-ba-ri*
sa su-par-su dan-nu-šu

O Ussur, seigneur des sages,
De qui (viennent) la beauté et le pouvoir,

différent, l'assyrien s'accorde avec ce dernier; par exemple, *raglu*, « pied, » non פעם; *dhabu*, « bon, » non בעם; *sani*, « années, » non שנות; *nadinu*, non ותן. Dans plusieurs cas, l'assyrien emploie des mots d'un usage commun en phénicien mais poétiques en hébreu, par exemple, *pilu*, = פעל, hébreu usuel עשה; *alpu* = אלף, hébreu usuel שור; *ahru*: = ורה, hébreu usuel חדש. Il arrive fréquemment que l'assyrien ne s'accorde qu'avec les mots et les formes poétiques (archaïques) de l'hébreu, par exemple, הרה, assyrien, *hazzu*; le pluriel en ין, l'usage rare de l'article et du préfixe de l'accusatif את, et la forme allongée des pronoms suffixes יכו, etc., qui conservent l'*u* final de l'assyrien (*sunu*). » Sayce, *An Assyrian Grammar for comparative purposes*, p. 6-7.

¹ Sur toute la question, voir Frd. Delitzsch, *The Hebrew language viewed in the light of Assyrian research*, in-8°, Londres, 1883; Id., *Prolegomena eines neuen hebräischen-aramäischen Wörterbuch*, in-8°, Leipzig, 1886, p. 58-156.

² Sur le parallélisme, sa nature et ses espèces, on peut voir le *Manuel biblique*, 9^e édit., t. II, nos 590-595, p. 263-273.

2. <i>ana Sarru-kinu sarra gasra</i> <i>sar Assuri</i>	Pour Sargon, le roi puissant, Roi d'Assyrie,
3. <i>ner-ebid Babilî</i> <i>sar Sumiri u Akkadî</i>	Grand prêtre de Babylone, Roi des Sumirs et des Accads,
4. <i>ba-nu-u ku-me-ka</i> <i>si-bu-ut padh-si-su</i>	Bâtis ta maison d'approvisionnement, La demeure de son trésor.
5. <i>lis-ba-a bu-h-a-ri</i>	Qu'il soit rassasié de (ses) beautés!

Seconde strophe.

1. <i>Ina ki-rib Bit Ris-Sallimî</i> <i>u Bit S'erra</i>	Au milieu du temple de Ris-Sallimî 1 Et du temple de Serra 2
2. <i>kin pal-su,</i> <i>kin-nî irtsiti su-te-si-ra</i>	Affermis le cours de sa vie, L'affermissement du pays dirige,
3. <i>sul-li-ma tsi-in-di-su</i> <i>su-ut-îim-su e-mu-kan</i> <i>la sa-na-an</i>	Rends parfaits ses chevaux enharnachés; Donne-lui l'empire du monde,
4. <i>dun-nu zik-ru-ti</i> <i>galli-su su-udh-bi-va</i>	La puissance, la renommée; Rends bons ses serviteurs et
5. <i>li-na-ar ga-ri-su</i>	Qu'il maudisse ses ennemis!

» Ici le double parallélisme est très exact. Remarquez aussi le rapide changement du sujet et le demi-vers à la fin de chaque strophe. Le jeu de mots de *kin* et de *kinni* fait évidemment allusion au nom de Sarru-Kinu (Sargon) 3. »

Les vers que nous venons de citer sont relativement récents, mais ils sont faits d'après les antiques règles. Les plus anciennes hymnes sont également soumises aux lois du parallélisme 4.

¹ *Ris-Sallimî* signifie « la Tête de la paix. »

² *Serra* signifie « fortune, bonne fortune. » Le sens du commencement de la seconde strophe est donc : Que Sargon vive en paix, favorisé par la fortune!

³ A. H. Sayce, *An Assyrian Grammar for comparative purposes*, 1872, p. 172-173.

⁴ Voir d'autres exemples du parallélisme assyrien, dans les *Transactions of the Society of Biblical Archaeology*, t. I, 1872, p. 107; t. II, 1873, p. 29, 31, 48, 51, 60; *Records of the past.*, t. III, p. 133-138; Schrader, *Die Höllenfahrt der Istar*, in-8°, Giessen, 1874, p. 72-110; Fr. Lenormant, *Premières civilisations : un vèda Chaldéen*, t. II, p. 169, 170, 192, etc.; Oppert, *L'hymne à Mardouk*, dans le *Journal asiatique*, mai-juin 1875,

On retrouve aussi dans les vers chaldéens une certaine mesure, comme dans les vers hébreux. Une tablette apportée de Babylone à Londres par M. Rassam en 1882, appartenant à la série de la création et contenant le récit du combat entre Tihamat et le dieu Mérodach, renferme les vers suivants :

3. <i>At-ta-ma</i>	<i>kab-ta-ta</i>	<i>in(a) ilani</i>	<i>ra-bu-tum</i>
4. <i>Si-mat-ka</i>	<i>la sa-nan</i>	<i>si-kar-ka</i>	<i>A-nim</i>
5. <i>Am-ar-ut</i>	<i>kab-ta-ta</i>	<i>in(a) ilani</i>	<i>ra-bu-tum</i>
6. <i>Si-mat-ka</i>	<i>la sa-nan</i>	<i>si-kar-ka</i>	<i>A-nim</i>
7. <i>Is-tu u</i>	<i>mim-ma la</i>	<i>in-nan-a</i>	<i>qi-bil-ka</i>
8. <i>Sus-ku u</i>	<i>sus-pu-lu</i>	<i>si-i lu</i>	<i>qa-at-ka</i> 1

3. Tu es honoré parmi les dieux grands,
4. Ton sort [est] sans pareil, tes ordres sont [les ordres] d'Anu.
5. Marduk, tu es honoré parmi les dieux grands,
6. Ton sort [est] sans pareil, tes ordres sont [les ordres] d'Anu.
7. A partir de ce jour tes ordres ne sont pas changés,
8. Le grand et le petit sont dans ta main 1.

Abraham transporta donc sur les rives du Jourdain le moule poétique dont on se servait sur les bords de l'Euphrate. C'est ainsi que tout prouve l'exactitude de la Genèse et que la philologie comparée est d'accord avec Moïse pour nous affirmer que les Hébreux sont venus primitivement de la Chaldée.

p. 458-459; Dav. Hein. Müller, *Die Propheten in ihrer ursprünglichen Form, Die Grundgesetze der ursemitischen Poesie erschlossen und nachgewiesen in Bibel, Keilinschriften und Koran, und in ihren Wirkungen erkannt in den Chören der griechischen Tragödie*, 1. Band : *Prolegomena und Epilegomena*, in-8°, Vienne, 1896. — On trouve aussi dans la poésie égyptienne des traces de parallélisme. Cf. *Records of the past*, t. IV, p. 99, 103; *Hymne à Osiris*; t. VI, 1876, le *chant du harpiste*, p. 128-130. Voir aussi, sur la poésie égyptienne, Pierret, *Dictionnaire d'archéologie égyptienne*, p. 443.

¹ P. Jensen, *Die Kosmologie der Babylonier*, 1890, p. 278; *Proceedings of the Society of Biblical Archaeology*, 1883-1884, 6 novembre 1883, t. VI, p. 7; A. Loisy, *Les mythes chaldéens de la création et du déluge*, 1892, p. 14; D. H. Müller, *Die Grundgesetze der ursemitischen Poesie*, p. 8-13.